



*(Tract n°178 / IPNS / Mai 2023 / Courriel : sudtc.62@orange.fr / Tél. : 07/77/30/47/21 & 03/21/97/58/98)*

**« La pire forme d'absurdité est d'accepter le monde tel qu'il est aujourd'hui et de ne pas lutter pour un monde comme il devrait être. » Jacques Brel**

## RETRAITES, LA LUTTE CONTINUE !

**Ce 6 juin 2023, nouvelle manifestation contre la destruction de nos retraites ! Rendez-vous place d'Armes 9h30 pour montrer que nous sommes toujours aussi déterminés !**



**ON NE  
LÂCHE  
RIEN !**



*Même le Général est avec nous !*

### Compte rendu du CST des 10 et 20 février 2023

#### **GCT&M : Privatisation de l'aéroport !**

Comme quasiment à chaque fois, les représentants syndicaux sont mis devant le fait accompli. La décision de privatiser l'aéroport était déjà prise ! SUD est intervenu pour signaler les incohérences et son opposition. Nous avons signalé :

Qu'une équipe motivée et qualifiée était en place (ce qui est reconnu), que la plateforme avait montré son utilité (ce qui est reconnu aussi), que la question de la Covid n'était qu'un prétexte, que cette privatisation allait bénéficier des très lourds investissements publics programmés (bien voyons...), que le statut qui a été déshabillé ne pouvait en être la cause. Le calendrier de phasage des opérations de privatisation nous a été présenté, dire que tout est déjà ficelé depuis bien longtemps... Les sociétés privées ne sont pas des philanthropes, elles viennent pour se faire de l'argent sur le dos des contribuables et des travailleurs !

Au final, la question primordiale était le sort des agents. Nous avons posé des questions sur leur reclassement ainsi que pour ceux qui ne le seront pas.

**Vote contre à l'unanimité**

#### **Modification du versement du Rifseep :**

Il s'agissait de supprimer le critère du présentisme qui était illégal ce que nous avons dénoncé dès le début. SUD a aussi rappelé sa position qui revendique l'intégration complète du régime indemnitaire dans le traitement.

**Vote pour à l'unanimité**

## **Évaluations :**

Au-delà de leur caractère indubitablement subjectif, SUD a rappelé la nécessité de les harmoniser !

## **Bilan des avancées de grade :**

SUD a une nouvelle fois fait remarquer le trop faible nombre d'avancées de grade dans certaines filières ! Il est rappelé à nouveau que suite à la loi du 6 août 2019 (une nouvelle fois merci Macron...), les avancées de grade ne passent plus en CAP...

---

### **CAP du 30 mars 2023**

Les CAP se sont déroulées ce 30 mars 2023. Elles concernaient essentiellement les demandes de révisions d'évaluations. Au cours des débats, un peu plus animés qu'à l'accoutumée, certains avis ont été favorables aux demandes de révisions ce qui ne fût pas le cas de tous loin s'en faut. Voici les principales aberrations :

Relevons tout d'abord le cas ubuesque où l'administration refuse de modifier un commentaire d'un directeur sous prétexte qu'elle n'est habilitée à le faire... Cela voudrait dire alors qu'entre l'évaluateur (le N+1) et l'autorité territoriale, soit le directeur et le DGA peuvent écrire ce qu'il veulent ?! Toujours est-il que dans cette affaire, le directeur a émis un avis sur le soit-disant manque d'implication de l'agent pour l'entraide des missions d'un concierge ce qui est totalement faux ! Alors quand on ne sait pas, on se tait...

Nous évoquerons ensuite le cas d'une collègue qui a accompli des missions d'encadrement pour rendre service à l'administration et ce pendant de nombreux mois, le tout avec la satisfaction de sa hiérarchie. En guise de remerciement, cette agent s'est faite taclée sur son évaluation... La CAP a reconnu le fait mais l'autorité territoriale n'a pas voulu suivre l'avis de la CAP... Rendez service, vous serez remercié comme l'administration l'entend...

Pour terminer, un encadrant s'est vu signifier une évaluation en baisse avec pour principal reproche qu'il était trop proche de ses agents... Argument qui ne veut rien dire dit comme tel mais personne n'en saura plus. Pour ce qui le concerne, la CAP a aussi émis logiquement un avis favorable à sa demande de révision mais là encore, l'autorité territoriale a refusé de suivre l'avis ! Faut-il comprendre pour un encadrant qu'il est mieux vu en tapant sur les agents sous sa direction ?!

*(En aparté, nous remarquons qu'un nombre croissant de collègues sont sanctionnés à la va-vite ou sont convoqués devant les membres de la CAP réunie en conseil de discipline. Ne vous laissez pas abattre, défendez-vous, contactez les syndicats !)*

---

### **Coup de gueule contre la magie de la fiche de poste extensible !**

Une simple petite formation ou discussion et notre hiérarchie en profite pour alourdir comme par magie nos fiches de poste mais bien sûr pour aucune augmentation financière... Cette polyvalence extrême entraîne pour certains agents de réaliser jusqu'à 27h de travail en 3 jours (illégal!) afin de palier au manque de personnel disparu par les départs en retraite non remplacés mais également aussi par ces démissions souvent cachés montrant une nouvelle fois ce mal-être qui existe dans nos murs ! Réveillons-nous tous tant qu'il est encore temps !

---

### **À toi Manu !**

Manu, parti sans prévenir, parti trop tôt, tu laisses à ta famille, à tes amis, à tes collègues un grand vide qui ne pourra être comblé ! Nous ne pourrions jamais oublier ta gentillesse, ta franchise, ta convivialité et ton dévouement qui faisait de toi quelqu'un des plus appréciés ! Reconnu dans ton travail, tu as officié pendant 29 ans en notre collectivité au service du public et c'est ce que tu aimais ! Tu es resté fidèle à toi-même et aussi au premier grade, certainement en guise de remerciement... Membre du conseil syndical départemental, tu as toujours su rester humble faisant l'unanimité de tes camarades ! Le syndicat SUD adresse ses plus vives condoléances à ses proches et sa fille notamment ! À toi Manu !

